

AU FIL DU SAINT OGER



DECEMBRE 2022



Maîtrise des consommations énergétiques dans la commune

La crise que nous traversons nous contraints à nous adapter. Début novembre, notre groupement d'achat nous annonçait une facture d'énergie 2023 multipliée par 4. Ainsi, de 45 000 € en 2021 elle passerait au minimum à 170 000 €.

C'est un défi majeur pour nos finances communales, car il y a là de quoi mettre en péril notre budget pour plusieurs années.

N'ayant pas l'intention de payer une telle facture, nous n'avons qu'une seule option : diviser notre consommation énergétique par 4.

Pour cela nous appliquons les consignes gouvernementales et nous faisons la chasse aux consommations. Gaz, électricité, éclairage public, chauffage, lumières, ...seront suivis de près et très régulièrement. De nouvelles façons de faire seront mises en œuvre.

Pour cette raison vous verrez des choses changer dans votre quotidien : diminution de l'éclairage public, réduction forte des décorations de Noël, baisse du chauffage dans les locaux publics...Ce sont là les premières décisions. Nous en mesurerons l'efficacité et le cas échéant nous irons plus loin.

Les écoles ne seront pas concernées par ces restrictions. Leur chauffage est assuré par notre chaufferie bois, tout comme la salle d'activités et les locaux de la mairie.

L'équipe municipale et moi-même sommes conscients que notre époque ne suscite pas l'euphorie. Cependant il nous semble prioritaire que nous soyons responsables, que chacun prenne conscience, dans son quotidien, des contraintes et des réalités qui s'imposent à nous. Il s'agit de faire face et de garantir l'avenir.

Votre maire **Bruno Chevrier**

GRIPPE AVIAIRE : SOYEZ VIGILANTS

Le risque de contamination des élevages de volaille est élevé sur l'ensemble du territoire.

Les mesures de protection à mettre en place sont le confinement ou la pose de filets permettant d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages ainsi que la surveillance quotidienne de la santé des animaux.

CCAS

Pour les seniors ayant choisi les bons d'achat à utiliser chez les commerçants et restaurateurs du village, la distribution se fera les :

17 et 18 décembre



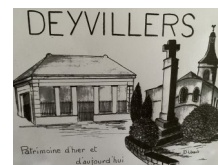
Bonnes fêtes de Noël et meilleurs vœux à toutes et à tous !

LE COIN DE LA PETITE ET DE LA GRANDE HISTOIRE

En cette période de fêtes, nous avons pensé qu'il serait bon de vous rappeler la mémoire du Père Noël de Deyvillers (texte paru en août 2019).

Le père Noël repose au cimetière de Deyvillers

*« Oui le père Noël est enterré au cimetière de Deyvillers »
(1896 – 1963)*



De son prénom Paul, il exerçait la profession de marchand forain, vendait des bonbons sur les marchés et résidait rue d'Alsace à l'embranchement de la rue René Gaire.

Ici point d'habit rouge ni de traîneau, notre Père Noël portait le plus souvent une longue blouse grise et circulait en Juva 4.

Son épouse fabriquait des corsets. Le couple, qui fut l'un des premiers à posséder un poste de télévision au village, conviait tous les gamins qui le souhaitaient à venir chaque jeudi regarder Rintintin, ou toute émission de l'époque destinée à la jeunesse, avec en bruit de fond celui du papier des bonbons que ce couple sans enfants distribuait généreusement..

Toutefois, les parents étaient quelque peu réticents car Paul Noël étant communiste, ils craignaient le prosélytisme... nous étions en pleine période de guerre froide, il ne faut pas l'oublier ! Bien évidemment, il ne fut jamais question de politique et leur souvenir demeure en nos mémoires ainsi que toutes les paires de chaussures qu'il fallait laisser dans l'entrée avant de vivre ces moments privilégiés.

Martine Clerc-Guerre

AGENDA

Samedi 10 décembre : A 10h30 à la médiathèque A l'approche des fêtes de fin d'année, initiez vous au Furoshiki en réalisant vos propres emballages cadeaux dans la plus pure tradition japonaise. Apportez des tissus de tous motifs et matières !

Samedi 31 décembre : A 20h soirée repas dansant de la Saint Sylvestre à 20 h, proposé par la Société des Fêtes. réservation obligatoire au 03/29/29/15/44 ou 06/74/52/06/55

INFOS MAIRIE

Correspondante Vosges Matin : Mme Nicole Mangin Tél: 06 72 52 77 92

Courriel : mangin-correspondante@orange.fr

Adresse mail de la mairie : contact@deyvillers.fr

Bois de chauffage : comme chaque année, la commune vend des stères de bois livrés à domicile, courant été 2023. Les inscriptions sont ouvertes en mairie.

Fermeture de la médiathèque du 24 décembre au 2 janvier inclus.

Nouveau : une pépinière fruitière à Deyvillers

La SCEA « pépinières des carrières » vient d'ouvrir au 52, rue d'Alsace.

Elle est destinée essentiellement à la production et la vente sur place d'arbres fruitiers (variétés locales du Grand Est). Les visites et réservations se font sur RDV au 06 51 34 80 84 mais aussi lors des jours d'ouverture : le vendredi et le samedi.

Site à découvrir : pepinieres-des-carrieres.webnode.fr